REPUBLIQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT DES YVELINES ARRONDISSEMENT DE MANTES

LOCATION DE LA SALLE EDITH PIAF

Contrat de location établi entre :

La Mairie de Richebourg, représentée par Madame COURTY,

Et

CCPH

22, porte d'Epernon

BP 15

78550 MAULETTE

Contact: Mme HERRY tel: 01.30.46.82.84 ou 06 19 67 08 55

Mail: v.herry@cc-payshoudanais.fr

La salle n°

4 + cuisine + bar

Date de réservation

du mercredi 26 juin 2024 à 14h00

Au jeudi 27 juin 2024 à 9h00

Pour y organiser

conseil communautaire

Avec sonorisation

non

Le prix de la location, fixée par le conseil municipal, s'élève à :

La salle

0€

cuisine

0€

TOTAL

0€

<u>Assurance spéciale obligatoire pour la salle louée</u>: le locataire déclare être assuré auprès de la compagnie d'Assurance : PNAS Assurances Contrat n° OR207697

Madame HERRY remet une photocopie du document de la compagnie d'assurance prouvant les garanties couvertes pour la Salle Polyvalente située 3 route de Bazainville d'une superficie de 310 m² pour la salle 4.

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES YVELINES ARRONDISSEMENT DE MANTES

Concernant le ménage, une désinfection en fonction des normes en vigueur devra être respectée (sol, tables, chaises, poignées de portes, WC, etc ...).

Je soussignée Mme HERRY de la CCPH déclare accepter les conditions du présent contrat de la salle E. PIAF et m'engage à respecter le règlement de location ci-joint.

Fait à Richebourg, le 25 JUIN 2024

Signature du Idcataire

Le Maire,

Bernadette COURTY